



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE ADAPTÉE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com

LA NOUVELLE TRIBUNE

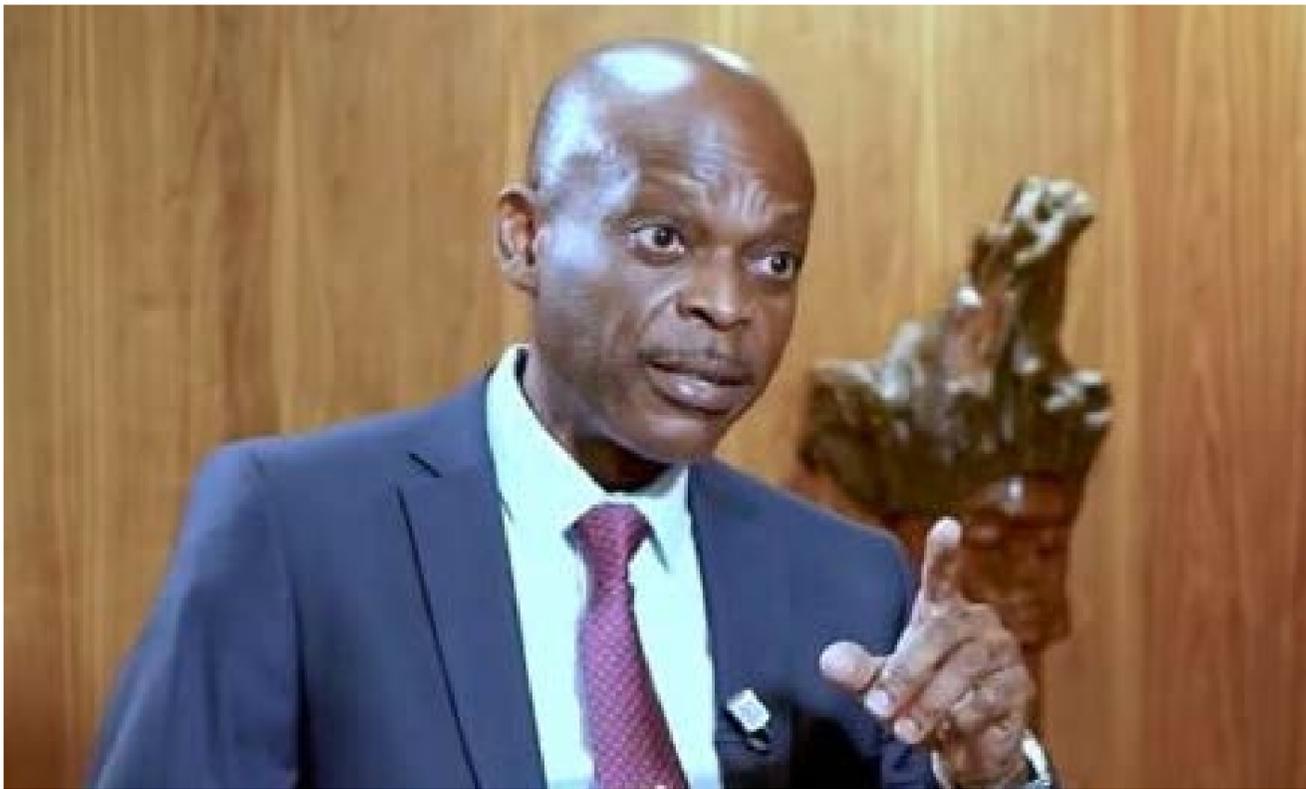
Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 371 du jeudi 23 janvier 2025 / Prix : 250 F CFA

ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL

P. 3

Togo - AES : la solution ?



ACTUALITE

P. 5

An I de l'AMU : Bilan et Perspectives

AMU Assurer des soins de qualité pour toute votre famille



NATIONAL

Des étudiants du Collège de Paris Supérieur Togo à la découverte de Coris Bank

P. 3



La Banque Autrement

CORIS DADA
J'épargne et je gagne



3,75%
2 FOIS L'AN

https://togo.coris.bank

L'Information !!!



Institut National d'Assurance Maladie

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre progressive de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) portée par le **Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, le gouvernement togolais a pris la décision de renforcer la couverture sanitaire des élèves du préscolaire, primaire et secondaire des établissements publics en intégrant le programme « School Assur » dans le dispositif de l'AMU.

A cet effet, les élèves du public ont rejoint la solidarité nationale à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 et bénéficient désormais de l'assurance maladie universelle gérée par l'Institut National d'Assurance Maladie (AMU-INAM).

Ainsi, le programme « School Assur » devient « **School AMU** » et offre gratuitement à tous les élèves bénéficiaires des soins de santé adaptés avec des conditions de prise en charge souples et simplifiées.

Les dispositions pratiques sont prises par l'INAM et ses partenaires pour rendre effectif « **School AMU** » sur toute l'étendue du territoire national.

La Direction générale de l'INAM remercie tous les acteurs (écoliers, parents, enseignants, professionnels de santé etc.) pour leur mobilisation et engagement et les invite à œuvrer ensemble pour la réussite de ce programme de protection sociale.

Fait Lomé, le 15 octobre 2024



Le Directeur Général,

Tchilabalo PILANTE

3802 boulevard du 13 janvier, quartier Dékon. 01 BP 11, Lomé Tel : 22 53 20 01- 22 21 47 99 - 99 86 39 56

Centre d'appel : 8220 Site web : www.inam.tg E-mail : inam@inam.tg

Avec INAM, Se Soigner n'est plus un Souci.

ALLIANCE DES ETATS DU SAHEL

Togo - AES : la solution ?

En annonçant, dans une interview diffusée le 16 janvier 2025 sur VoxAfrica, la possibilité pour le Togo de rejoindre l'Alliance des Etats du Sahel (AES) en insistant sur le Président de la République à qui reviendrait la décision finale, le ministre des Affaires Etrangères, Robert Dussey, a jeté un gros pavé dans la mare. Analyse.

Nicolas EDORH

Membre fondateur de la CEDEAO, Président du Parlement de la CEDEAO, Vice-Président de la Commission de la CEDEAO, le Togo a une longue histoire avec la principale organisation sous-régionale d'Afrique de l'Ouest.

Actuellement missionné par les pays membres, ensemble avec le Sénégal pour discuter des possibilités de retour des trois pays sahéliens (le Mali, le Burkina Faso et le Niger) à la CEDEAO, le Togo a, contre toute attente, fait une déclaration tape-à-l'œil par l'intermédiaire de son ministre des Affaires Etrangères, Robert Dussey : « Pour moi, ce n'est pas impossible pour le Togo de rejoindre l'AES, mais c'est la décision du Président de la République d'abord et c'est la décision également du Parlement togolais. Mais je vais vous surprendre. Demandez aux populations togolaises si le Togo veut entrer dans l'AES, vous allez voir leur réponse, je vous dirai qu'elles vous diront oui. Plus de 70% vous diront oui ».

Que comprendre de cette déclaration ?

Pour l'analyste Louis

Magloire Keumayou interrogé par le confrère lesnouvellesdafrique.info, très peu d'éléments permettent d'affirmer aujourd'hui que cette situation va se produire et il évoque deux raisons principales. « D'une part, ce serait un aveu d'échec pour Lomé, choisi comme missionnaire avec le Sénégal afin que les trois reconsidèrent leurs positions. En plus, cette intégration dans l'AES démontrerait une fragilisation et une invisibilisation de l'organisation sous-régionale sur la scène de l'Afrique de l'Ouest qui la conduirait vers une dissolution. », décrit-il.

D'autre part, il fait noter que le Togo est loin des circonstances qui ont poussé à la création des pays de l'AES, une organisation très militaire qui n'accepte pas l'intervention d'une organisation sur le plan militaire.

La prise de position précoce du Togo dans les relations avec les pays de l'AES, notamment privilégiant des négociations et non l'isolement de ces derniers, constitue un avantage comparatif pour le Togo selon Louis Magloire Keumayou.



Le président du club de l'information africaine estime que les enjeux sont importants, en listant tout un ensemble de règles qui sera redéfini au terme de l'année de négociation accordée par la CEDEAO. A savoir « les places de fonctionnaires réservées aux trois pays sortants qui vont être redistribuées aux pays restés au sein de l'organisation, les avantages de ces pays tirés de la sortie des pays de l'AES, leurs repositionnements, la libre circulation des citoyens au sein de la CEDEAO redéfinie ou encore la possibilité pour les entrepreneurs de bénéficier des avantages liés à la communauté de crédits. »

AES : Quels avantages pour le Togo ?

De son côté, Théodore Holo, ancien ministre des Affaires Etrangères du Bénin, ancien président de la Cour Constitutionnelle trouve un intérêt économique et politique dans la position du Togo. « Vous savez que, pour

le moment, étant donné que le port de Cotonou est fermé au commerce avec le Niger, le port de Lomé sert de solution de rechange. Et de ce point de vue, il y a un intérêt économique et peut-être même politique pour le Togo d'intégrer l'AES, puisqu'au niveau de la CEDEAO, il y a des convergences politiques mettant l'accent sur la démocratie, convergences acceptées par la plupart des pays anglophones et quelques pays francophones. Le Togo n'en faisant pas partie, je pense que la souveraineté qui se manifeste dans les pays de l'AES se fonde sur le refus en réalité de cette convergence politique. Ce qui veut dire qu'il y a un intérêt économique et aussi un intérêt politique que le Togo intègre l'AES. Mais on attend la décision du président Faure Gnassingbé, comme l'a rappelé le ministre togolais des Affaires étrangères », a-t-il déclaré dans une interview accordée à RFI.

Selon le docteur Ekue Foly Gada qui s'est confié à Deutsche Welle, « il y

aurait plus de désavantages que d'avantages. Parce qu'en étant hors de cette zone, le Togo, avec son port, peut négocier des contrats et gagner, et avoir des avantages macroéconomiques importants ». Le directeur de l'Institut d'études stratégiques de l'Université de Lomé souligne une erreur d'interprétation et estime que Robert Dussey s'est contenté de répondre de manière simple à une question triviale posée par un journaliste. L'universitaire rappelle par ailleurs que la politique étrangère d'un État ne se décide pas du jour au lendemain.

Pour lui, « on peut comprendre qu'un État qui a telle ou telle position ne peut pas d'un jour à l'autre dire qu'il change de communauté pour rentrer dans l'AES. Quelle que soit la façon dont on tourne l'affaire, il n'est pas possible d'imputer au ministre togolais des Affaires étrangères une déclaration qui serait considérée comme étant officielle sur une position du Togo, conjecturelle du Togo vis-à-vis de l'AES. Donc il ne s'agit pas ici du fait que le Togo veut rentrer dans l'AES ».

Selon Ekue Foly Gada, le Togo n'est pas véritablement prêt à entrer dans un regroupement comme celui-là, mais Lomé pourrait jouir de son positionnement géostratégique dans la sous-région en entretenant de bonnes relations avec l'AES.

INSPIRER LES TALENTS DE DEMAIN

Des étudiants du Collège de Paris Supérieur Togo à la découverte de Coris Bank

Dans un esprit de partage et de découverte, Coris Bank International Togo a récemment accueilli une délégation d'étudiants du Collège de Paris Supérieur Togo. Ces derniers, inscrits dans les filières Banque-Finances, Achats et Logistique, et Marketing Digital, ont eu l'opportunité de visiter plusieurs départements clés de la banque, renforçant ainsi leurs connaissances du secteur bancaire.

Yao KPOWADAN

La visite, placée sous le signe de l'échange et de la convivialité, a permis aux étudiants de découvrir de près le fonctionnement de Coris Bank International Togo à travers une exploration des départements Marketing et Communication, Contrôle Permanent, Conformité, Risques, Systèmes d'Information et Trésorerie.

Un moment d'échanges enrichissant qui a permis aux étudiants d'approfondir leur compréhension des métiers bancaires et de poser des questions aux équipes de la banque.

Les responsables de Coris Bank International Togo ont exprimé leur satisfaction. « Nous remercions le Collège de Paris Supérieur Togo pour cette



belle collaboration et restons fiers d'inspirer les talents de demain », ont-ils déclaré.

La visite s'est conclue par un cocktail, offrant une occasion supplémentaire aux étudiants et aux membres de la banque de poursuivre les

échanges dans une ambiance chaleureuse.

Cet événement s'inscrit dans la volonté de Coris Bank International Togo de contribuer à la formation des jeunes talents du pays, en les exposant aux réalités

du secteur bancaire et en les incitant à nourrir leur vocation professionnelle. Un geste symbolique d'engagement envers la jeunesse togolaise et une occasion de renforcer les liens entre le monde académique et le secteur bancaire.

Coris Bank International Togo continue ainsi de jouer un rôle clé dans l'accompagnement des futurs professionnels de la finance, contribuant à la préparation d'une nouvelle génération d'experts pour le secteur bancaire, non seulement au Togo, mais également en Afrique et à l'international.

ELECTIONS SÉNATORIALES

Des journalistes formés par la HAAC

Un séminaire d'information et de formation destiné aux journalistes et aux candidats ou leurs représentants a eu lieu mardi dernier 21 janvier 2025 à Lomé, afin de préparer la couverture médiatique des élections sénatoriales prévues pour le 15 février 2025. L'initiative, portée par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), a rassemblé des professionnels des médias du Grand Lomé ainsi que des régions Maritime et des Plateaux.

Yao KPOWODAN

Placé sous le thème « Enjeux des élections sénatoriales : accès aux médias et couverture médiatique », ce séminaire avait pour objectif de fournir aux journalistes, les outils nécessaires pour assurer une couverture équitable et professionnelle de ce rendez-vous électoral. Il a également permis aux candidats ou leurs représentants de mieux comprendre les dispositions prises pour bénéficier des prestations des médias publics.

Trois modules ont été présentés au cours de la session par des experts dont Pali Essossinam, Directeur

de la Décentralisation et des Collectivités Locales, des membres de la HAAC dont Badjibassa Babaka et Kasséré Pierre Sabi. Ces modules ont abordé des sujets essentiels tels que les enjeux des élections sénatoriales, l'accès des candidats aux médias publics et les modalités de couverture médiatique de cet événement.

Les élections sénatoriales de 2025 revêtiront une particularité, puisque les grands électeurs, à savoir les conseillers régionaux et municipaux, sont les plus concernés. Les Commissions électorales



locales indépendantes (CELI) constitueront les bureaux de vote.

Lors de son intervention, le président de la HAAC, Télou Pitalounani, a souligné l'importance de cette élection pour la démocratie togolaise, précisant que cet événement marquerait un nouveau jalon dans le processus démocratique du pays. Il a promis que

la HAAC mobiliserait les médias publics et privés pour informer et sensibiliser le corps électoral, tout en éclairant les citoyens sur l'importance de la nouvelle institution. Il a également appelé les journalistes à faire preuve de professionnalisme, de rigueur et de responsabilité pour garantir la paix et la sécurité lors de ce processus électoral.

Le Directeur de Cabinet du ministre de la Communication, des Médias et de la Culture, Franck Missité, a rappelé aux journalistes l'importance de leur rôle dans la transmission de l'information. « Vous avez la responsabilité de veiller à ce que chaque acteur dispose des informations nécessaires pour participer de manière éclairée au processus électoral », a-t-il fait savoir.

A l'issue des élections sénatoriales, 41 sénateurs seront élus par les grands électeurs, tandis que les 20 autres seront nommés par le Chef de l'Etat pour compléter les 61 membres qui composeront la seconde chambre du Parlement.

Ce séminaire est un pas important dans la préparation des médias et des candidats à ces consultations électorales, en vue de garantir une couverture objective et transparente du scrutin.

SANTÉ

SYNPHOT : 20 ans déjà !

Le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT) a tenu son 4^e congrès statutaire à Lomé, jeudi dernier 16 janvier 2025, marquant également le lancement des festivités pour célébrer les 20 ans de l'organisation syndicale, véritable défenseur des droits des professionnels de la santé au Togo. Le thème retenu est, « Syndicalisation et Développement ». Un appel à la mobilisation des travailleurs pour renforcer leur engagement dans la lutte pour de meilleures conditions de travail et un secteur de la santé plus performant.

Yao KPOWODAN

Le congrès a offert une tribune aux acteurs du secteur pour examiner les rapports financiers, évaluer les résultats des actions passées, et élire un nouveau bureau syndical, des moments d'échanges et de réflexions essentiels pour le renforcement de l'action syndicale, considérée comme un levier clé pour le développement socio-économique du pays.

Dans son discours d'ouverture, Mme Lawson Olokoundé Nadou, Coordinatrice de la Synergie des Travailleurs du Togo (STT), a souligné le rôle fondamental du syndicalisme dans la promotion de la justice sociale et du développement durable. Elle a félicité les travailleurs et les leaders syndicaux pour leur

engagement constant et a encouragé la solidarité active face aux défis mondiaux.

Distinctions et reconnaissance des acteurs clés

L'événement a également été l'occasion de rendre hommage à plusieurs personnalités ayant marqué l'histoire du syndicalisme. Parmi les récipiendaires, figurent Mme Lawson Olokoundé Nadou, Mme Alfa Bérézam, Pr Walla Atchi, ancien Secrétaire Général du SYNPHOT, et Pr Dosseh Ekoué David, Président Honoraire. Ces distinctions viennent saluer leur implication exemplaire dans la défense des droits des travailleurs et dans le développement du secteur de la santé.



Les avancées du SYNPHOT en 20 ans

Dans son intervention, le Secrétaire Général du SYNPHOT, Dr Gilbert Tsolenyanou, a retracé les grandes avancées obtenues par le syndicat au cours des deux dernières décennies.

Parmi les succès notables, on peut citer l'amélioration des rémunérations des praticiens hospitaliers, l'augmentation des primes de risque et de garde, ainsi que les revendications en faveur d'une fonction publique hospitalière adaptée aux spécificités du secteur de la santé.

« En 20 ans, le SYNPHOT a profondément modifié les conditions de travail dans le secteur de la santé. Cependant, de nombreux défis demeurent, notamment la réforme hospitalière et la lutte contre la corruption », a précisé Dr Tsolenyanou.

Katara Madjidou, Point Focal du SYNPHOT pour la section Zio, a rappelé lors de son intervention l'importance de la syndicalisation pour garantir les droits des travailleurs. « Un travailleur non syndiqué est vulnérable face aux abus. L'unité est la clé pour défendre nos droits et construire un secteur de la santé performant », a-t-il souligné.

Perspectives d'avenir

Les débats se poursuivront dans les prochains jours et aborderont notamment les amendements statutaires ainsi que les perspectives d'un nouveau bureau syndical. Les participants espèrent voir émerger une équipe dirigeante pleinement engagée dans la réalisation d'une fonction publique hospitalière moderne et en phase avec les besoins des professionnels de la santé.

A la clôture du congrès, Dr Gilbert Tsolenyanou a été reconduit dans ses fonctions de Secrétaire général du SYNPHOT, signe de la confiance renouvelée des membres de l'organisation envers son leadership.

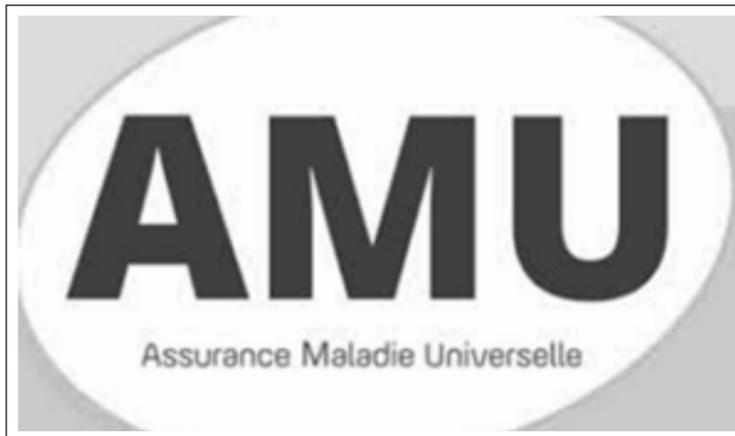
Ce quatrième congrès s'inscrit ainsi comme un moment charnière pour l'avenir du syndicat, appelant à une mobilisation accrue des travailleurs pour le développement du secteur de la santé au Togo.

ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

An I de l'AMU : Bilan et Perspectives

En janvier 2024, le gouvernement togolais a lancé l'Assurance Maladie Universelle (AMU), une initiative qui vise à garantir à chaque citoyen, indépendamment de son statut professionnel, un accès à des soins de qualité. Un an après sa mise en œuvre, un premier bilan fait état de résultats encourageants et de perspectives prometteuses pour l'avenir.

Nicolas EDORH



cns.tg, un outil facilitant l'accès des assurés à leurs droits.

Qu'est-ce qui a changé avec l'AMU ?

L'AMU, selon Tchilabalo Pilante, Directeur général de l'INAM, est avant tout

une couverture universelle et équitable, où chaque Togolais, quel que soit son revenu, peut accéder à des soins de qualité en cas de besoin.

L'AMU, désormais présente même dans les villages les plus reculés, a marqué un tournant

renforcer le bien-être des assurés, en veillant à ce que les services de santé soient toujours accessibles, efficaces et en phase avec les besoins de la population.

L'AMU, bien qu'encore jeune, semble donc bien parti pour transformer le paysage sanitaire du Togo et offrir à chaque Togolais la possibilité d'accéder aux soins sans risque financier majeur.

En un an, l'Assurance Maladie Universelle a déjà permis à de nombreux citoyens d'accéder à des soins de santé essentiels. Les perspectives sont désormais tournées vers un renforcement de cette couverture, avec pour ambition d'assurer une couverture totale de la



L'AMU, mise en place conjointement par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) et la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), a pour objectif de couvrir une large tranche de la population togolaise. Dès son lancement, l'INAM a pris en charge les employés du secteur public et parapublic, tandis que la CNSS a élargi le programme

de l'INAM Grand Lomé, l'institut a enregistré 26.025 nouveaux bénéficiaires, portant à 509.902 le nombre total d'assurés depuis sa création en 2011. L'INAM peut compter sur un réseau de 270 pharmacies et 1263 formations sanitaires, aussi bien publiques que privées, pour assurer la prise en charge des assurés.



un mécanisme de solidarité nationale. Il rappelle que les soins de santé représentent souvent une contrainte financière majeure pour de nombreux Togolais, contraignant une partie de la population à renoncer aux soins pour des raisons économiques. L'AMU permet ainsi de mutualiser les ressources de l'ensemble de la population, garantissant à chacun un accès aux soins essentiels, sans obstacle financier.

Cette approche repose sur un système de cotisation proportionnelle au revenu : plus on gagne, plus on cotise. Ainsi, un directeur général contribue davantage que le salarié payé au SMIG, mais tous bénéficient des mêmes prestations de soins de santé. Cette solidarité vise à garantir

majeur dans l'accès aux soins au Togo. Le mécanisme est aujourd'hui bien intégré dans le quotidien des populations, et l'assurance maladie est désormais un terme connu, même dans les Unités de Soins Périphériques (USP).

Les perspectives de l'AMU

Les responsables des deux institutions, l'INAM et la CNSS, ont mis en lumière plusieurs axes de développement pour l'AMU dans les années à venir. Il s'agit notamment de continuer à enrôler de nouveaux bénéficiaires, d'assurer un suivi rigoureux des assurés, et de maintenir les efforts pour garantir un remboursement rapide des partenaires.

Au-delà des actions immédiates, l'objectif est de

population togolaise dans les années à venir.

Rappelons que les fondements de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) comprennent l'universalité, c'est-à-dire que toute la population (Togolais ou Étranger) résidente au Togo est prise en charge, la mutualisation du risque et des coûts, notamment le partage des risques financiers liés à la maladie (frais liés aux soins de santé) entre les bénéficiaires, la solidarité ou l'expression d'une entraide mutuelle entre les biens portants et les malades, les jeunes et personnes âgées, les nantis et moins nantis, les citadins et ruraux.



aux travailleurs du secteur privé et informel.

Des chiffres en forte progression

Pour l'INAM, la période de janvier à décembre 2024 marque un tournant important. Selon Yolande Aithnard, Coordonnatrice

Du côté de la CNSS, les chiffres sont tout aussi significatifs. Claire Assima, Responsable de la division des Affaires médicales de la CNSS, a indiqué que depuis janvier 2024, environ 174.000 assurés ont mis à jour leur statut, dans le but d'obtenir leur carte AMU. Ce processus se fait en ligne via le site www.

SANTÉ

Le retrait des USA de l'OMS menace les efforts sanitaires en Afrique

Quelques heures après sa prestation de serment, le nouveau président américain, Donald Trump, a signé plusieurs décrets exécutifs, marquant son retour à la Maison-Blanche et respectant plusieurs de ses promesses électorales.

Au soir du 20 janvier, le président Donald Trump a signé un décret ordonnant le retrait des États-Unis de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le dirigeant américain a justifié cette décision par les disparités financières entre les contributions américaine et chinoise. « Nous avons versé 500 millions de dollars à l'OMS lorsque j'étais ici et j'y ai mis fin. Ils voulaient tellement que nous revenions. Nous verrons ce qui se passera », a déclaré le président américain. « La Chine paie 39 millions et nous 500 millions, et la Chine est un pays plus grand », a-t-il regretté, avant de demander aux agences fédérales de suspendre tout transfert futur de fonds, soutien ou ressource du gouvernement des États-Unis

à l'OMS.

C'est la deuxième fois que Donald Trump ordonne le retrait des États-Unis de l'OMS. Les États-Unis sont l'un des plus grands donateurs de l'OMS, finançant à hauteur de 14 % les ressources de l'organisation, via une cotisation indexée sur le PIB et par le biais de contributions volontaires.

Il apparaît que cette décision des États-Unis entraînera une diminution à court terme des capacités de financement de l'OMS. En Afrique par exemple, l'OMS intervient notamment dans le renforcement des systèmes de santé, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, la gestion des urgences sanitaires, la



santé maternelle et infantile, la nutrition et la sécurité alimentaire.

L'appui de l'organisation a notamment été d'une grande aide dans les efforts des pays africains à faire face à la pandémie de la COVID-19. Les efforts coordonnés des États et de l'OMS ont permis de structurer une riposte efficace, particulièrement avec le programme COVAX, pour la distribution de vaccins.

Cet épisode a notamment mis en évidence l'importance des partenariats mondiaux pour soutenir les systèmes

sanitaires et la gestion des pandémies en Afrique.

De plus, précise l'agence Ecofin, si le retrait des États-Unis de l'OMS soulève des questionnements sur la capacité de l'OMS à répondre aux futures crises sanitaires, elle crée également des incertitudes sur les efforts de surveillance épidémiologique. Cette situation arrive surtout dans un contexte déjà préoccupant. Le 16 janvier 2025, l'OMS a lancé un appel d'urgence pour la santé, demandant 1,5 milliard de dollars pour répondre à des crises sanitaires mondiales « sans précédent ». Selon l'organisation, 305 millions de personnes auront un besoin urgent d'aide humanitaire en 2025, en raison des conflits, du changement climatique, des épidémies et des déplacements de populations. Cet appel vise à soutenir des interventions vitales dans 42 urgences sanitaires en

cours, dont 17 sont classées au niveau 3, le plus élevé en matière de gravité.

Face à cette décision, l'Union européenne (UE) a tenté de rassurer. Peu après la victoire de Trump, la porte-parole adjointe du Parlement de l'UE, Delphine Colard, a déclaré que l'institution « fera de son mieux pour assurer la poursuite du financement de l'OMS dans les limites de son budget ». Toutefois, les marges de manœuvre semblent restreintes, l'UE ayant déjà dû réduire d'un milliard d'euros son propre programme EU4Health.

Alors que le continent fait face à des défis importants en matière de gestion des crises sanitaires, la décision américaine accentue les incertitudes et soulève l'importance de diversifier les partenariats en matière de santé.

PALUDISME EN AFRIQUE

L'inquiétant bilan des moustiquaires imprégnées

Plus de 2,79 milliards de moustiquaires imprégnées ont déjà été distribuées en Afrique subsaharienne depuis 2004, selon des chiffres de l'Alliance pour la Prévention du Paludisme. Alors qu'une partie des acteurs impliqués dans la lutte contre le paludisme célébrait ce chiffre, on oublie que ce vaste déploiement n'a pas permis de réduire significativement le paludisme dans la région. Sans parler du défi environnemental et peut-être même sanitaire que représentent ces milliards de moustiquaires imprégnées d'insecticides.

Pendant près de 20 ans, la recommandation de la lutte contre le paludisme en Afrique subsaharienne a été d'utiliser des moustiquaires imprégnées. En théorie, l'idée semble tout à fait brillante. En effet, que ce soit au Burkina Faso, en Gambie, en Côte d'Ivoire, au Cameroun ou encore au Bénin, la communauté scientifique soutient l'idée de lutter contre le paludisme à travers l'utilisation de moustiquaires contenant des insecticides. Les administrations ont été convaincues, et la majorité des programmes nationaux de lutte contre le paludisme ont adopté cette stratégie avec le soutien de programmes d'aide internationale.

Pourtant, le rapport 2024 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la lutte contre la maladie est assez clair : les progrès sont mitigés entre 2000 et 2023, selon l'interprétation des chiffres. «

L'incidence de la maladie (cas pour 1000 habitants exposés au risque de paludisme) a chuté, passant de 356 en 2000 à 227 en 2023. Bien que les taux d'incidence aient très peu évolué entre 2019 et 2023, le nombre total de cas a augmenté, conséquence d'une croissance démographique rapide parmi les populations exposées au risque de paludisme », peut-on lire dans le document.

On apprend également que les progrès sont très variables dans la région. Par exemple, « huit pays ont enregistré de très fortes hausses de leur nombre de cas de paludisme » entre 2019 et 2023. C'est le cas notamment de l'Éthiopie (+6,9 millions), du Nigéria (+6,8 millions), de Madagascar (+4,2 millions), de la République-Unie de Tanzanie (+1,9 million), de la République démocratique du Congo (+1,8 million), de l'Ouganda (+1,3 million), du Mali (+1,4 million) et du Cameroun (+1,2 million). Ces pays sont pourtant ceux



où des distributions massives de moustiquaires imprégnées ont eu lieu.

Finalement, sur la base d'un ratio simple, ce sont au moins 2,3 moustiquaires imprégnées qui ont été distribuées pour chaque habitant en Afrique subsaharienne. Pourtant, en 2023, selon les dernières données disponibles, 569 000 personnes sont décédées du paludisme dans la région, sur plus de 246 millions de cas recensés. Les enfants de moins de cinq ans représentent 76 % des décès, selon ces mêmes chiffres.

Ces chiffres ne mentionnent pas les pertes économiques. Bien que la gravité de la maladie soit similaire indépendamment des nationalités, le coût du traitement du paludisme varie selon les pays et les niveaux de vie. Une étude publiée en novembre 2024 a estimé le coût moyen de traitement par patient à 90 \$, qu'il ait survécu ou non. Sur cette

base, on peut évaluer que le paludisme aura coûté plus de 22 milliards \$ aux ménages africains en 2023, malgré la présence de moustiquaires imprégnées.

A cette inefficacité statistique des moustiquaires imprégnées, s'ajoute un problème environnemental qui n'est pas toujours documenté. Peu de travaux sont disponibles sur les effets secondaires des produits chimiques utilisés pour neutraliser les moustiques. En effet, les moustiquaires devenues inutilisables, car déchirées ou sales, ne bénéficient pas d'une gestion appropriée.

Dans certains pays, les ménages les reconvertissent en filets de pêche ou en outils de protection des champs. Dans les deux cas, des risques de contamination des cultures ou des ressources aquatiques existent, mais cette question n'est pas publiquement discutée. Depuis 2018, l'Organisation mondiale de la santé a autorisé l'utilisation de moustiquaires imprégnées de Butoxyde de Pipéronyle (PBO). L'objectif était de pallier le développement de la résistance des moustiques à la première génération de moustiquaires imprégnées.

Près de 450 millions de ces moustiquaires renforcées ont été distribuées en Afrique

subsaharienne entre 2018 et fin septembre 2024. Bien que l'utilisation du PBO soit réglementée, certaines études scientifiques devraient susciter des inquiétudes chez les dirigeants africains, notamment en raison des effets potentiels de ce produit sur la faune des rivières et autres écosystèmes aquatiques.

D'autres approches existent pourtant pour faire reculer le paludisme en Afrique. Dans des pays comme le Rwanda ou le Botswana, on observe une réelle diminution de la maladie. Il est possible que des politiques axées sur la promotion d'environnements propres et peu favorables au développement des moustiques aient joué un rôle important. Sur le plan scientifique, des chercheurs africains basés en Côte d'Ivoire travaillent sur une moustiquaire classique, sans produit chimique, mais conçue pour capturer les moustiques et permettre leur élimination par lavage.

Cependant, ces recherches étant en cours, leurs détails restent pour l'instant confidentiels.

SÉMINAIRE NATIONAL SUR L'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Vers une mise en œuvre inclusive de l'AMU

La ville de Kpalimé a accueilli du 26 au 28 novembre 2024, un séminaire national d'une importance capitale pour l'avenir du système de santé du Togo. Ce séminaire a réuni les principales institutions et ministères impliqués dans la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle (AMU), avec pour objectif de renforcer l'engagement des acteurs clés et de clarifier les étapes à suivre pour garantir une couverture sanitaire pour tous.

Organisé sous l'égide du Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire, cet événement a enregistré la participation de nombreux acteurs institutionnels, notamment la Présidence de la République, la Primature, et les ministères de la Santé, du Travail, de l'Éducation, de l'Agriculture, du Commerce et de l'Artisanat, de l'Action Sociale, ainsi que l'INAM, la CNSS, la Caisse de Retraite et la Direction Générale de la Protection Sociale. Le ministère de l'Economie et des Finances était également représenté par la Direction des Assurances, en charge de la régulation des compagnies d'assurances privées au Togo.

Le principal objectif de ce séminaire est de sensibiliser

et d'informer les acteurs impliqués sur le déploiement de l'AMU au Togo, un projet stratégique qui vise à offrir une couverture santé à l'ensemble de la population, en particulier les groupes vulnérables et les travailleurs non salariés, tels que ceux du secteur agricole, informel, artisanat, ainsi que les scolaires et les élus locaux. Il s'agissait aussi de rappeler la vision du Chef de l'État et du Gouvernement, en mettant en lumière le schéma de déploiement du système porté par le Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire.

Le séminaire a permis aux participants de mieux comprendre le concept même de l'AMU, ses règles, son



bien-fondé, et ses impacts sur la société togolaise. L'occasion a aussi été donnée de clarifier l'architecture de gestion du système ainsi que les rôles respectifs des différentes institutions impliquées.

L'accent a été mis sur la nécessité de renforcer l'appropriation du système par tous les acteurs concernés, afin de garantir une mise en œuvre harmonieuse et progressive. Le principe de « progressivité » retenu dans les

textes fondateurs du système a été mis en avant, soulignant la nécessité d'une approche inclusive qui permettra d'étendre progressivement la couverture aux différentes couches de la population.

Lors de ce séminaire, le ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire a partagé les défis rencontrés à ce jour, en exposant les perspectives d'avenir pour le système de l'AMU. Les ministères participants

ont également formulé des recommandations précieuses pour la mise en œuvre inclusive des prochaines phases du déploiement. Les échanges ont permis de renforcer la collaboration inter-institutionnelle et d'affiner la stratégie de déploiement, dans l'objectif de toucher non seulement les salariés du secteur formel, mais aussi les populations vulnérables qui, jusque-là, étaient souvent laissées pour compte.

Ce séminaire national sur l'Assurance Maladie Universelle représente un moment clé dans la mise en œuvre de ce projet ambitieux. Il a permis de rassembler les parties prenantes et de les sensibiliser à la nécessité d'une couverture sanitaire inclusive et équitable pour tous les Togolais. Grâce à l'engagement des différents ministères et institutions présents, le Togo fait un pas important vers la réalisation de son objectif de santé pour tous, dans un esprit de solidarité et de justice sociale.

JEU CAPSULES CONSOMMATEURS

Frédéric Ahondo gagne la voiture neuve BAIC X35

La Société Nouvelle de Boissons (SNB) a célébré le grand gagnant de son jeu « Capsules Consommateurs » à travers une cérémonie de remise de récompense organisée le vendredi 17 janvier 2025 à Lomé. Frédéric Ahondo, technicien en génie civil et heureux gagnant du gros lot dudit jeu, a officiellement reçu les clés de sa toute nouvelle voiture, une BAIC X35, des mains de Patrick Van Schie, Directeur Général de la SNB.

Yao KPOWADAN

Le jeu, lancé le 15 septembre 2024, a pour objectif de récompenser les clients pour leur fidélité envers la marque Djama. Le principe est simple, après avoir acheté des produits Djama, les participants devraient vérifier les capsules des bouteilles ouvertes. Chaque dessin trouvé à l'intérieur représente un lot à gagner, avec, en grand prix, une voiture neuve d'une valeur de 12 000 000 FCFA.

Parmi les nombreux participants, Frédéric Ahondo a réalisé son rêve. Le 23 décembre 2024, lors d'une sortie au bar « A Dieu la Gloire » à Kégué, il découvre par hasard le dessin de voiture sous la capsule de sa bière.

« Ce jour-là, je m'ennuyais à la maison. Je suis allé prendre ma bière et en vérifiant la capsule,

j'ai trouvé le dessin de la voiture ! », raconte-t-il, encore sous le coup de l'émotion.

Frédéric, incrédule, montre immédiatement la capsule à la serveuse, qui le met en contact avec les responsables de la SNB. Après validation, la bonne nouvelle est confirmée. Il est le grand gagnant du jeu. La SNB a ensuite pris les dispositions pour sécuriser la capsule et organiser la remise du prix.

Le véhicule, une BAIC X35, un SUV moderne et robuste, a été offert grâce à un partenariat avec DIWA International, un concessionnaire automobile local. « Frédéric repart avec un véhicule fiable et performant, adapté à tous les terrains », a déclaré Lashuana Asare, responsable commerciale de DIWA International.



De son côté, Eva Adébissi Allaba, responsable marketing stratégique de la SNB, s'est réjouie de l'enthousiasme autour de ce jeu. « Ce jour-là, j'ai été informée en urgence qu'un gagnant avait trouvé la capsule. Nous avons tout mis en place pour sécuriser le lot et rencontrer Frédéric », a-t-elle expliqué.

Hyacinthe Yaovi Amegnaglo, Directeur Commercial et Marketing de la SNB, a également salué l'engouement des consommateurs pour cette initiative. « Grâce à notre collaboration avec nos partenaires, nous avons pu créer des moments inoubliables pour nos clients », a-t-il ajouté.

Outre la voiture, de nombreux autres prix ont été attribués durant le jeu comme des bouteilles de gaz, réfrigérateurs, téléviseurs, mixeurs, téléphones portables et des bons d'achat allant de 1 000 à 100 000 FCFA.

Les organisateurs incitent d'ailleurs les retardataires à participer avant la clôture du jeu, prévue pour le 31 janvier 2025.

Quant à Frédéric, il n'a pas caché sa joie et sa gratitude envers la SNB : « Merci pour cette belle voiture, je suis vraiment heureux ! »



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolié - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires

**NOUVEAU
50CL**

**MÊME
SAVEUR**

**650*
FCFA**

LA BOUTEILLE

50cl

**EKU
BAVARIA**



Hormonies

WWW.BBLOME.COM

*PRIX CONSEILLÉ À LA BOUTEILLE DE 50CL

